





Le Plan Climat Air Energie Territorial

Bilan à mi parcours

25^{ème} rencontres du réseau PACA Climat 20 juin 2023

DREAL PACA, Anne Meilhac



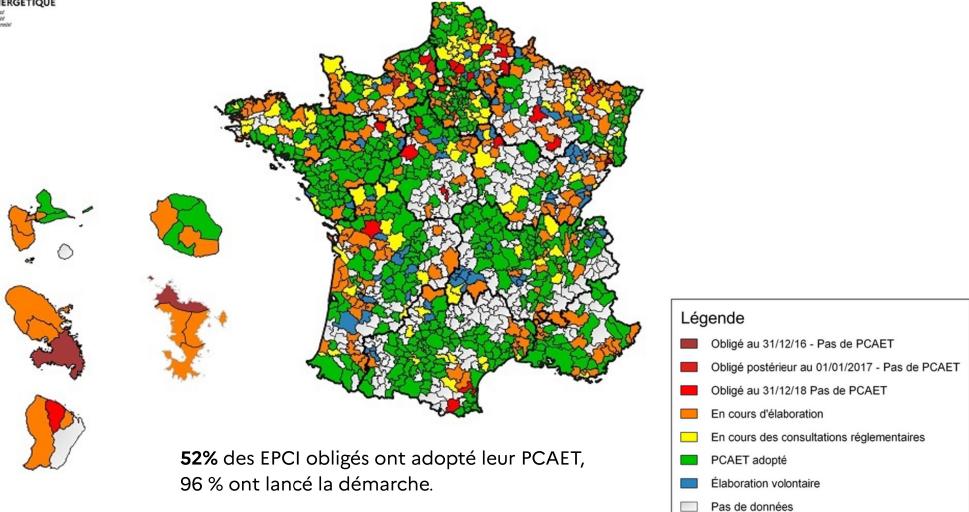
Liberte Égalité Evatamité

50%



MINISTÈRE DE LA TRANSIT ÉNERGÉTIQUE

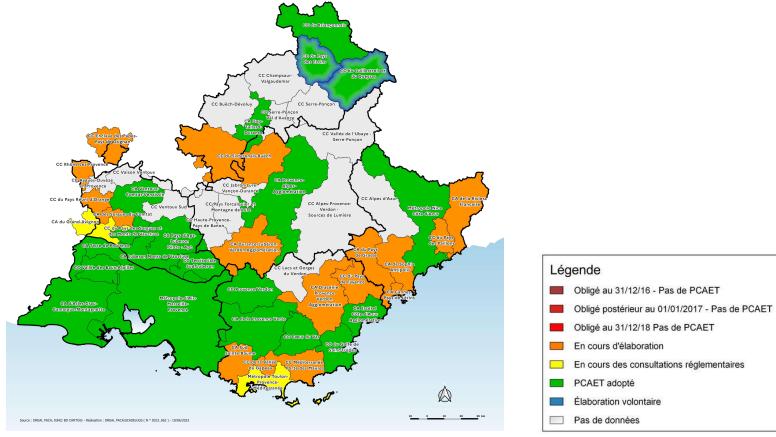
CARTE DES PLANS CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAUX - France



Source: DGEC avril 2023



CARTE DES PLANS CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAUX - Région PACA



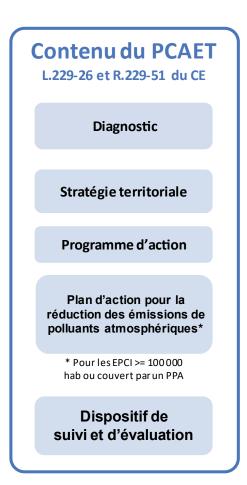
50% des EPCI obligés ont adopté leur PCAET, représentant 66 % de la population (80 % pour PCAET arrêtés + adoptés) 100% ont lancé la démarche.

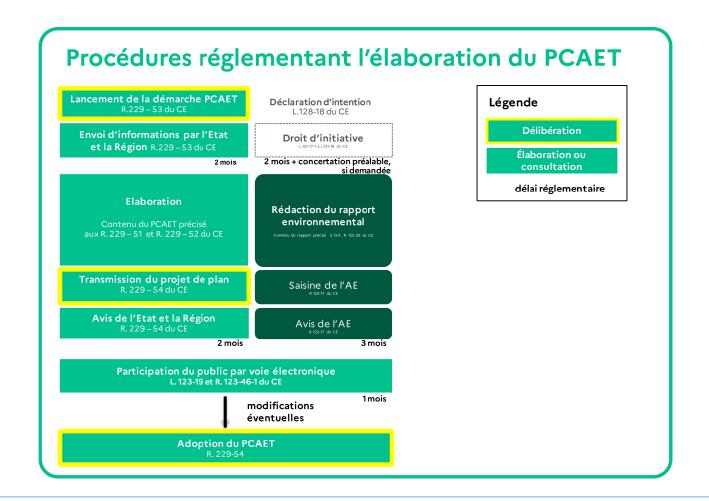
Source : DREAL PACA juin 2023



Elaborer son PCAET (1/2)

Comment







Elaborer son PCAET (2/2) Pourquoi

Objectifs stratégiques et opérationnels

L.229-26 et R.229-51 du CE

- Réduire les émission de GES
- Renforcer le stockage du carbone ;
- 3. Maîtriser les consommations énergétiques
- Développement des énergies renouvelables et évolution des réseaux énergétiques
- 5. Adaptation au changement climatique
- Amélioration de la qualité de l'air



Evaluer son PCAET (1/5) Bilan à mi-parcours

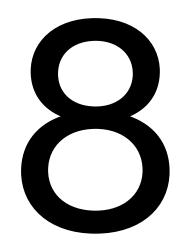
Ce que dit la réglementation :

Article L.2224-34 du code général des collectivités territoriales : « Les EPCI (...), lorsqu'ils ont adopté le PCAET, sont les coordinateurs de la transition énergétique. Ils animent et coordonnent, sur leur territoire, des actions dans le domaine de l'énergie en cohérence avec les objectifs du PCAET et avec le SRCAE, ou le schéma régional en tenant lieu, en s'adaptant aux caractéristiques de leur territoire. »

Article R.229-51 du code de l'environnement : « IV. – Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les <u>indicateurs</u> à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales. Après <u>trois ans d'application</u>, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. »

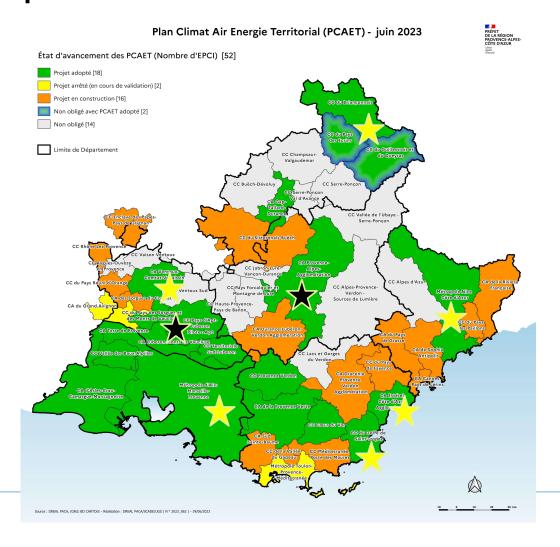


Liberté Égalité Fraternité





Evaluer son PCAET (2/5) Bilan à mi-parcours : c'est maintenant !







Evaluer son PCAET (3/5) Bilan à mi-parcours - comment

Ce bilan est un exercice à l'intention de la collectivité, de ses partenaires et du grand public. Un rapport d'évaluation doit être mis à la disposition du public.

Son contenu est libre. Il peut utilement porter sur :

- i. l'avancement du programme d'actions (avec les indicateurs du PCAET)
- ii. le rôle de coordinateur de l'EPCI et les débats locaux dont il a connaissance
- iii. l'état des travaux avec les acteurs du territoire impliqués dans le PCAET
- iv. les financements et les moyens humains mis à disposition
- v. les premières tendances observées (avec les indicateurs PCAET)
- vi. le bilan des facteurs de blocage/freins à l'action



Quels indicateurs de suivi?



Evaluer son PCAET (4/5) Simplifier

PCAET

DREAL | Préfecture

Plan climat air énergie territorial

COT

ADEME

Contrat d'objectif territorial

CRTE

Préfecture

Contrat de relance et de transition écologique

100+ indicateurs

65 indicateurs

13 indicateurs



Égalité Eraternité



Fusion PCAET et COT: Une feuille de route globale pour la transition écologique



Des plans d'actions qui se complètent



6 axes pour 49 actions:



- Mobilité
- Habitat
- Écoresponsabilité de PAA et des communes engagées
- Développement des énergies renouvelables
- Transition énergétique dans l'économie du territoire
- Anticipation des impacts du changement climatique

5 axes pour 23 actions:



- Maîtrise de l'énergie
- Eco-exemplarité de la mobilité
- Optimisation de l'eau et assainissement
- Animation territoriale de l'économie circulaire
- Amélioration et renforcement du SPGD

Objectif fondateur de PAA

Devenir territoire à énergie positive avant 2050



Evaluer son PCAET (5/5) GT Indicateurs & outils



Liberté Égalité Fraternité

GT TERRITORIALISATION DE LA PLANIFICATION ECOLOGIQUE

Territoires d'Expérimentation Indicateurs Territoriaux de Transition Ecologique (TEITTE)



MTECT/CGDD 2 11/05/2023 15



Les piliers du projet TEITTE

Un projet se basant sur 4 piliers techniques et organisationnels :



Cartographie et bancarisation d'indicateurs



Parcours usager simplifié entre les outils



Coordination des acteurs Etat et opérateurs



Expérimentation auprès d'intercommunalités

Deux GT MTECT ont été lancés afin de faciliter et accélérer le pilotage et la mise en place de la transition écologique des intercommunalités, avec un parcours usager simplifié :

GT₁

Ingénierie et financements à disposition des intercommunalités



GT 2

Indicateurs territorialisés et plateformes numériques adaptées



Evaluer son PCAET (5/5) GT Indicateurs & outils

Objectifs du GT 2

- Cadrer collectivement le projet de mise à disposition d'indicateurs territoriaux de la transition écologique
- 2. Améliorer la lisibilité et la cohérence des plateformes destinées aux collectivités locales dans le champ de la transition écologique



Le socle d'indicateurs CRTE comme base commune

- La circulaire du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats de relance et de transition écologique prévoit la réalisation d'un état des lieux écologique pour connaître l'état des milieux et des infrastructures au lancement du contrat, en identifiant les points de sensibilité écologiques.
- Celle-ci propose une liste non exhaustive d'indicateurs, en tenant compte de la disponibilité des données à l'échelle locale, le CGDD a élaboré un socle minimal de 13 indicateurs (en cours d'actualisation à 16 indicateurs)
- Ce socle à disposition des services de l'Etat et des CT a été faiblement mobilisé à date, et majoritairement lorsque les services de l'Etat ont transmis les données et les indicateurs calculés (DREAL/DDT).
- Le projet TEITTE a vocation à faciliter l'utilisation du socle notamment via :
 - L'analyse des indicateurs au regard de leur typologie (disponibilité, FNV, ...);
 - La validation et/ou l'élargissement des indicateurs au regard des besoins identifiés dans les territoires;
 - La mise à disposition des indicateurs disponibles et pertinents, à travers un ou plusieurs outils ergonomiques.

Socle d'indicateurs CRTE actuel

- Emissions de GES annuelles
- 2. Consommation énergétique finale annuelle
- Production annuelle d'ENR
- Part de la surface agricole utile en agriculture biologique.
- Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail
- 6. Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés
- Population située dans une zone à risque naturel élevé (à mobiliser pour l'état des lieux)
- 8. Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire
- 9. Part des cours d'eau en bon état écologique
- 10. Collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés (avec gravats)
- 11. Inventaire territorial d'émissions de polluants
- 12. Fragmentation des milieux naturels
- 13. Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers

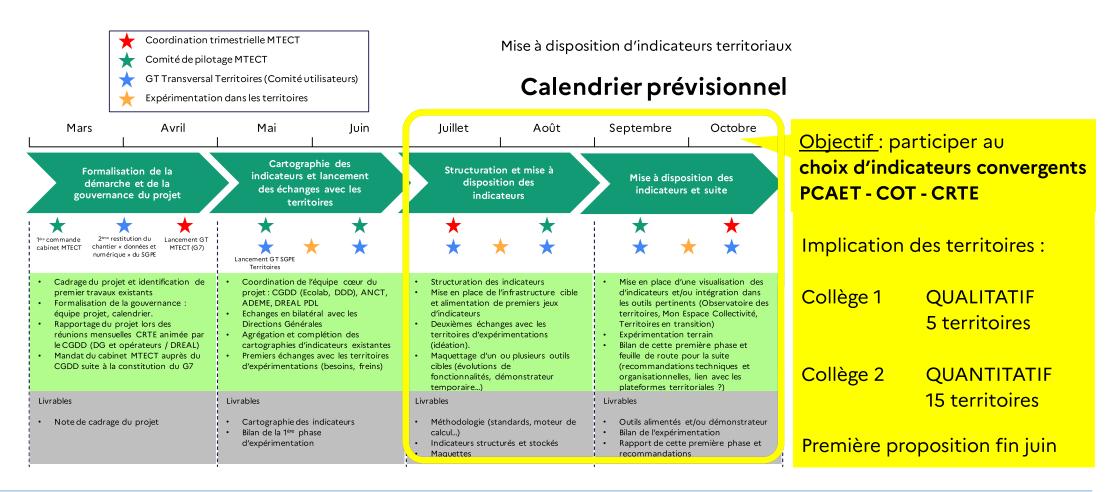
En complément, trois autres indicateurs sont en cours de consolidation :

- Le verdissement des flottes publiques
- Les consommations d'énergie des bâtiments à usage tertiaire de plus de 1000m2
- La part des clauses environnementales dans les marchés publics



Evaluer son PCAET (5/5)

GT Indicateurs: 2 EPCI PACA peuvent participer





A bientôt pour travailler sur

vos bilans PCAET à mi-parcours et le GT Indicateurs

Territoires d'Expérimentation Indicateurs Territoriaux de Transition Ecologique (TEITTE)

Merci pour votre attention